



L'interview de . . .



Isabelle AGUILAR, une nouvelle conseillère de l'opposition constructive

Toujours dans l'objectif d'être au cœur de l'actualité de la commune et de vous permettre d'être plus proche de vos élus, « **Questions d'Orgueil** » vous propose le portrait d'une 3^{ème} conseillère municipale qui a rejoint tout récemment les bancs de l'opposition !

Elle nous fait part de son sentiment, entre déception et indignation.

Une rencontre en toute transparence pour « Questions d'Orgueil »

Q.O : Isabelle, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Isabelle Aguilar : J'ai 53 ans ; je viens d'une famille ancrée à Orgueil depuis plusieurs générations, et malgré quelques migrations, je suis revenue construire ma vie ici. Je suis mariée à Thierry Aguilar et nous avons trois grands enfants et deux petits-enfants.

J'aime le calme, l'humour, la création. Je suis investie dans une association à but humanitaire.

Q.O : Retraced-nous votre parcours d'élue

Isabelle Aguilar : Mon parcours d'élue a commencé au printemps 2015, c'est la saison de l'éveil des sens et tous les espoirs sont permis ; je suis un bébé élue.

Q.O : Pourquoi avoir décidé de vous présenter lors de la dernière élection municipale ?

Isabelle Aguilar : J'ai décidé de me présenter aux élections municipales pour trois raisons simples.

La première : j'étais prête à servir ma commune et à participer à une nouvelle ère étant

donné qu'il m'avait semblé entendre dire que Monsieur le Maire ne se représenterait pas.

La seconde : l'équipe constituée par Anne-Marie Potier (je ne la remercierai jamais assez) était un doux mélange de jeunes et moins jeunes gens, avec chacun des compétences diverses et variées, une forte motivation et un foisonnement d'idées pour ce qui ferait l'actualité de notre village. Ce mélange me paraissait pétillant et plein de ressources vitales.

Troisièmement, notre équipe était sur la même longueur d'onde en ce qui concerne la manière de fonctionner et d'administrer une commune.

Cette longueur d'onde était celle de la communication, du partage des infos, de la réflexion en commissions et de la possibilité d'ouvrir certains débats à l'ensemble des Orgueillois. Et surtout, surtout ne pas se sentir tout puissant ! A une question posée à laquelle nous ne saurions répondre, se donner le droit de différer la réponse le temps pour nous de la trouver. Déléguer aussi était un point important.

Q.O : Dans quel état d'esprit êtes-vous aujourd'hui ?

Isabelle Aguilar: Cela fait donc trois mois que je suis passée de la place d'auditrice libre à la table des membres du conseil lors des réunions du conseil municipal. . . et j'avoue que je ne m'attendais pas à une telle omerta.

En fait, j'assiste au conseil, les décisions sont à priori déjà prises ! Et lorsque je pose des questions, puisque c'est le seul temps pour les explications, j'obtiens parfois des réponses . . . parfois une fin de non-recevoir avec un ton qui en dit long. La plupart du temps, nous n'avons aucun compte-rendu des groupes de travail ni des réunions extérieures malgré notre demande insistante mais respectueuse et honorable.

Q.O : Comment définiriez-vous votre place aujourd'hui au sein du conseil ?

Isabelle Aguilar: J'ai pris une place physique autour de la table, oui, mais je n'ai aucune place morale puisque je suis considérée comme faisant partie de l'opposition ! Et ici, peut-être ailleurs aussi, l'opposition est considérée comme un empêchement de tourner en rond.

Moi je la considère, au contraire, comme la possibilité d'échanger des idées multiples et différentes, qui ouvrent les débats ; cela devrait permettre de prendre des décisions réfléchies et débattues avec tous en amont.

Q.O : Quelles sont les relations que vous entretenez avec le maire ? Les conseillers ? Vos colistiers ?

Isabelle Aguilar : Les relations que j'entretiens avec mes colistiers sont de nature soutenance. Celles que j'entretiens avec les conseillers sont plus que superficielles pour le

moment. Quant à Monsieur le Maire, je fais en sorte qu'elles restent mutuellement respectueuses.

Q.O : Quel regard portez-vous sur la manière dont le maire gère son conseil ?

Isabelle Aguilar : J'aurais aimé qu'il nous explique de manière la plus claire possible sa façon de fonctionner. Cela m'aurait évité de penser qu'en fait, seuls le maire, les adjoints et certains personnels sont au fait des affaires qui concernent Orgueil. Quant aux autres conseillers, je trouve bien dommage que la plupart ne pose aucune question.

A ce sujet, deux hypothèses me viennent à l'esprit : soient ils connaissent déjà la réponse et dans ce cas je me dis que je suis en grand décalage ; soit n'ayant pas les éléments nécessaires à leur compréhension, ils préfèrent s'abstenir !

Je sais aussi que le ridicule ne tue pas et que poser une question quand on ne sait pas permet d'enrichir ses connaissances.

Q.O : Vous êtes présentée, sur le site internet de la mairie d'Orgueil, comme une élue de l'opposition, assumez-vous ce rôle ?

Isabelle Aguilar : Comme je l'ai expliqué précédemment, lorsque Anne Marie Potier a formé sa liste, Monsieur le Maire ne devait pas se représenter. Ce que je trouvais fort louable après 6 mandats de maire, soit 44 ans environ. Donc nous n'étions pas de l'opposition, mais dans un relais possible.

Ensuite, comme nous le savons, Monsieur le Maire s'est représenté. Et il nous a toujours considéré comme des em... pêcheurs de tourner en rond (ce n'est pas le terme exact employé par lui) plutôt que de se servir des connaissances et compétences de conseillers qui avaient déjà effectué de précédents mandats à ses côtés.

Je croyais que nous formerions un ensemble d'élus. Mais, au lieu de faire en sorte que tous les membres de cette nouvelle liste soient considérés également, et donc aient accès aux mêmes informations, ce choix là n'a pas été fait : les membres de la liste ont été volontairement scindés en deux, majorité contre opposition.

J'ai eu du mal à comprendre cette situation et ne l'ai toujours pas acceptée. Je crois que chacun en porte la responsabilité car qui ne dit rien consent et cautionne cet état de faits. C'est cela aussi la démocratie, une liberté d'expression dont chacun peut encore s'emparer ou pas. Nous, qui sommes dans la case « opposition », utilisons ce droit de savoir, ce droit d'expression, afin d'informer au mieux les Orgueillois. C'est peut-être pour cette raison que j'ai le sentiment d'une mise à l'écart nécessaire de la part des membres de la majorité.

Pour conclure, maintenant oui, je suis dans l'opposition car fondamentalement je ne cautionne pas cette manière-là de travailler. Je rappelle que les citoyens, d'autant plus élus,

ont des droits mais surtout des devoirs.

Q.O : Des groupes de travail ont été créés à défaut de commissions. Pouvez-vous nous décrire leur fonctionnement, le commenter. Rappelez-nous dans quel(s) groupe(s) vous intervenez

Isabelle Aguilar : Je ne peux pas vous décrire leur fonctionnement, je ne peux que l'imaginer . . . étant donné que le seul groupe auquel j'ai appartenu a été dissous car déclaré illégal par Monsieur le Maire, quatre mois après sa formation. Je n'ai eu qu'une réunion en mai puis après, silence radio, malgré l'interpellation de Madame Bohly qui était responsable de ce groupe « personnel communal ». . .

Je vais quand même vous raconter une anecdote. Monsieur le Maire n'a cessé de répéter à ceux qui voulaient des commissions que cela n'existait plus MAIS a consenti à former des groupes de travail. Il souhaitait un maximum de trois personnes compétentes pour optimiser le fonctionnement de ces groupes. Forte de ces explications, parce que j'écoute et je respecte, lorsque la première réunion a eu lieu je pensais naïvement que nous serions les trois personnes intéressées à ce groupe plus la responsable.

Quelle ne fut pas ma surprise quand j'ai vu, en plus de nous quatre autour de la table, Monsieur le Maire, tous les adjoints et en plus par intermittence Mme Rivera. Notre groupe restreint passait de quatre à dix personnes. Voilà la notion de groupe restreint que j'ai découverte !

Q.O : Quatre démissions en un an et demi, des conseillers de la majorité de moins en moins présents aux conseils municipaux ... quelle est votre analyse sur cette situation ?

Isabelle Aguilar : Petit à petit, je pense que les élus s'aperçoivent que le modèle d'administration de ce village ne leur convient pas.

De motivés qu'ils étaient en démarrant leur mandature, ils sont déçus et démissionnent car ils perçoivent qu'aucune évolution des mentalités n'est envisageable pour l'instant.

C'est ce que j'imagine ! Le mieux serait de poser les questions aux personnes visées. Je rappelle que seule Anne Marie Potier a eu le courage et la nécessité d'exposer les motifs de son départ.

Je reste convaincue que lorsqu'il existera une loi limitant le nombre de mandats successifs, certains villages retrouveront leur dynamisme, leur audace et leur originalité car chaque liste apportera un nouveau souffle.

Q.O : Un public est présent à chaque conseil. Pensez-vous qu'il y ait un impact sur le déroulement de la séance ? Quel est votre avis sur cette présence ?

Isabelle Aguilar : Je tiens à dire que je suis ravie qu'il y ait du public car les personnes qui viennent assister au Conseil sont les témoins de la non communication qui est de rigueur lors de ces séances.

Je pense par contre qu'il n'y a aucun impact sur le déroulement des séances. Je l'eus espéré mais très vite le naturel a repris le dessus. Je ne suis pas sûre que cela soit rassurant mais c'est ainsi !

Q.O : Lors des conseils municipaux, les réponses du maire à vos questions sont souvent évasives, voire inappropriées, et quelques fois même assez agressives. Quelle est votre analyse ?

Isabelle Aguilar : Je pense que sa manière d'agir est un aveu d'impuissance. Car quand on ne sait pas répondre à une question, on est en droit de différer la réponse ou de la déléguer. Je perçois que le contre-pouvoir que nous lui opposons l'oblige à faire de gros efforts.

Je suis triste pour lui parfois, mais contente que certains petits points évoluent. . . comme l'affichage de l'ordre du jour des réunions des conseils municipaux, que j'avais réclamé il y a de cela environ 5 ans.

Q.O : Comment préparez-vous les séances des conseils municipaux ? Seule ? Avec vos colistiers ?

Isabelle Aguilar : Je les prépare avec mes colistiers. Chacun s'approprie le domaine qu'il connaît le mieux, afin d'apporter des questionnements susceptibles d'éclairer la situation et de la rendre compréhensible par tous.

Q.O : Comment imaginez-vous l'évolution du Conseil jusqu'à la fin du mandat ? Et votre position de conseillère ?

Isabelle Aguilar : Difficile pour moi de me projeter dans cette situation jusqu'à la fin du mandat. Mais nous avons obtenu 43% des voix ! C'est un pourcentage plus qu'honorable, et il est de notre devoir de suivre l'actualité et de continuer à nous positionner. Même si, lors des votes, nos voix sont bien minoritaires. De plus, il nous reste du monde sur la liste pour siéger et tenir jusqu'à la fin du mandat.

Q.O : Quel regard avez-vous sur notre site « Questions d'Orgueil » ?

Isabelle Aguilar : Votre site est bienvenu. Il est très intéressant. Il permet à chacun de s'exprimer et de s'informer en toute objectivité. Je rends hommage à vos zooms et à la qualité pédagogique de vos sujets thématiques.

Q.O : Quel impact a, selon vous, cette veille citoyenne ?

Isabelle Aguilar : Elle offre à chacun d'entre nous, les Orgueillois, un moyen de connaître la vérité sur des sujets divers qui nous touchent tout particulièrement. Vos informations sont précieuses et toujours accompagnées de références judicieuses qui permettent d'approfondir nos connaissances.

Q.O : Isabelle, merci beaucoup d'avoir répondu à toutes nos questions...une conclusion ?

Isabelle Aguilar : Vous sentez bien que je suis indignée mais résignée. Je vous explique : malgré tous les efforts que nous déployons pour proposer des alternatives et/ou obtenir des informations, in fine nous sommes minoritaires et le passage au vote le confirme cruellement.

Interview réalisé le 22 octobre 2015 par l'équipe de rédaction de « Questions d'Orgueil »